



TEAMSTERS CANADA RAIL CONFERENCE

General Committees of Adjustment Canadian Pacific Railway

Dave Fulton
Wayne Apsey
General Chairmen
Conductors, Trainmen, Yardmen

Greg Edwards
Ed Mogus
General Chairmen
Locomotive Engineers

22 septembre 2023,

PAR COURRIEL

Tous les Présidents locaux de la CFTC - Régions de l'Est et de l'Ouest du CCRSP - Bulletin 1

Comme vous le savez tous, la période ouverte de notre contrat est à nos portes. Par conséquent, le 1er septembre 2023, nous avons informé la Société de notre intention de négocier et d'améliorer la convention collective. Le 19 septembre 2023, en compagnie du Président de la CFTC, Paul Boucher, et du Vice-Président de la CFTC, Ryan Finsson, le comité de négociation a rencontré les représentants de la Société pour échanger nos propositions et nos demandes. Des copies des propositions du syndicat et des demandes de l'entreprise sont jointes à des fins d'information et d'examen. Les documents seront traduits et transmis dès que possible.

Nous avons passé un certain temps à examiner le dossier de demande de la Société et encourageons nos membres à faire de même. Au cours de notre examen, il est devenu très clair que la Société a fondé ses demandes uniquement à la suite de la mise en œuvre des Règles sur les droits et les périodes de repos (DRPR). Il semble que l'objectif de la Société soit d'éliminer toutes les dispositions contenues dans notre convention collective actuelle qui se rapportent au repos et aux congés en échange du DRPR. Ce n'est pas la première fois que la Société vient à la table de négociation et tente d'apporter des modifications globales à notre convention collective.

Lors des négociations de 2014, la Société a sollicité des demandes très similaires à celles qu'elles sont aujourd'hui. Nous avons inclus ces demandes pour votre facilité de référence. Nous notons qu'en 2014, la Société a exigé un taux de rémunération global, l'élimination de toutes les dispositions existantes en matière de repos et de congé (en s'appuyant uniquement sur les exigences fédérales en matière de travail et de repos) et la suppression de toutes les administrations existantes en matière de services voie principale et de triage. La société a cherché ces changements pendant des années, ils ne sont pas nouveaux, simplement recyclés pour essayer à nouveau. La différence cette fois est que la Société prétend que les changements sont nécessaires en raison ou en échange du DRPR obligatoire. Ces règles ont été mises en place pour représenter une amélioration par rapport aux règles précédentes et pour fournir un cadre pour atténuer les risques associés à la fatigue. De notre avis comme syndicat, de dernier (DRPR) doit être utilisé conjointement avec les dispositions déjà négociées de la convention collective; ne pas remplacer ce que nous nous sommes battus pour gagner dans de nombreux accords précédents. On rappelle à tous, qu'à la suite des demandes de la Société en 2014, il y a eu un arrêt de travail qui s'est terminé en arbitrage.

La Compagnie a déclaré dans les premiers paragraphes que la CFTC n'était pas intéressée à élaborer conjointement un projet pilote dans certains terminaux pour mesurer et surveiller l'incidence du DRPR avant sa mise en œuvre. Pour être clair, cette affirmation n'est pas correcte. Le projet pilote a fait l'objet de discussions approfondies entre le syndicat et l'entreprise et, en fin de compte, la société n'était pas d'accord avec nos conditions. Le point d'impasse a été le refus de la compagnie d'effectuer le pilote tout en maintenant la disposition de repos de 48 heures. Pour être clair, l'Union n'a pas été l'obstacle à la réalisation du projet pilote. Pour votre facilité de référence, nous avons joint la lettre de correspondance de la Société lors des discussions d'un projet pilote DRPR qui s'est terminé par leur désapprobation.

Nous continuerons d'analyser les demandes et d'envisager nos prochaines étapes. Notre prochaine réunion avec la Société aura lieu en novembre. Il est important que votre comité de négociation obtienne les commentaires ou les questions des membres sur les propositions avant la prochaine réunion. Veuillez transmettre toute question envoyée par vos membres à votre président général

respectif afin d'assurer un suivi approprié.

Après chaque séance, nous vous fournirons un bulletin mis à jour. Veuillez distribuer ces documents pour vous assurer que les membres sont tenus au courant de tout développement.

On vous remercie de votre attention sur cette question, nous restons,

Dans solidarité,



Dave Fulton
Président général - CTY Ouest



Greg Edwards,
Président général - LE Ouest



Wayne Apsey
Président général - CTY Est



Ed Mogus
Président général - LE Est

CC : Paul Boucher - Président de la CFTC, Ryan Finnson - Vice-président de la CFTC